



IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS

**Institut de Formation des Professions de Santé
Sainte-Marie de Privas**

19, cours du Temple – BP 241
07000 PRIVAS

M : ifps.contact.pri@ahsm.fr
<https://www.ifpsprivas.ahsm.fr/>

PROJET PEDAGOGIQUE DE FORMATION

SECTION AMBULANCIER

2026-2027

MAN-GP-DOC08 - V08

Edition du 21/08/2026



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



L'équipe de la section :

Référents de promotion	Karine Agier, Sabine Maurel et Thomas Vassas
Secrétaires	Pédagogique : Fatima Lemaître-Ajekna Gestion des absences : Edwige Suel
Référent handicap	Pierre-Oliver Savre - Relai : Thomas Agnieray
Référent accompagnant social	Elodie Maza
Stages	Coordination : Séverine Aulagnier - Secrétariat : Edwige Suel
Référent Multimédia	Loïs Wucher
Documentaliste	Isabelle Montusclat

	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	BLOC 5
Responsable des enseignements	Sabine Maurel	Thomas Vassas / Karine Agier	Thomas Vassas / Karine Agier	Sabine Maurel	Loïs Wucher

Les temps forts de l'année de formation



Les « focus » et principes pédagogiques

Notre finalité est d'accompagner les élèves afin de leur permettre de devenir des professionnels de soins à part entière avec les spécificités du métier d'ambulancier dans le cadre d'une formation de courte durée.

Pour ce, il est proposé :

- Un cadre de formation basé sur la confiance et le respect avec la prise en compte de tout questionnement, demande et remarque, un intérêt porté au parcours professionnel et personnel de l'élève, à ses connaissances et aptitudes déjà présentes à l'entrée en formation et une prise en considération des freins pouvant impacter le bon déroulement de la formation : handicap, difficultés financières...
- Des modalités d'évaluation en adéquation avec le référentiel de formation et l'enseignement dispensé équitables, expliquées et accessibles
- Une approche pédagogique non modulaire qui permet l'assimilation et l'acquisition progressive de l'ensemble du contenu de formation tout en pointant les liens et articulations entre les différents savoirs abordés.
- Des méthodes pédagogiques variées (témoignages, devoirs formatifs, quiz récapitulatif, jeux pédagogiques, visite SAMU...). Les enseignements théoriques mettent l'accent sur la connaissance des savoirs essentiels actualisés, indispensables notamment aux séances de pratique qui prennent une part conséquente dans la formation (avec un apprentissage technique, des situations simulées qui vont du jeu de rôle à de la haute-fidélité sur l'urgence pour travailler le positionnement, l'observation clinique, la manutention...). Ces pratiques amènent la plupart du temps un apprentissage par l'erreur. Elles peuvent être réalisées avec des élèves d'autres formations : infirmiers, aides-soignants, aide médico-psychologique, auxiliaire de puériculture inscrivant ainsi

l'ambulancier dans le processus d'une prise en charge soignante multidisciplinaire et amenant la connaissance pour chacun des différents champs de compétence.

- Des formateurs et des intervenants extérieurs (ambulancier, ambulancier SMUR, chef d'entreprise de transport sanitaire, médecin urgentiste, divers paramédicaux : pompier, maïeuticienne, infirmier, psychomotricienne...) avec des compétences reconnues.

La formation est possible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, sur une durée de 10 mois, elle alterne des périodes en emploi (en entreprise de transport sanitaire) avec des temps de formation en institut et en stage. Le partenariat avec les employeurs des apprentis et l'IFIR (CFA) est concrétisé par des rencontres communes.

La politique de stage de la section

Les stages hospitaliers et en entreprise de transport sanitaire sont organisés par l'institut de formation en collaboration avec les structures d'accueil. Ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle.

Un parcours de stage le plus cohérent possible prenant entre autres compte des distances parcourues. Seul le stage en entreprise de transport sanitaire est recherché par l'élève. Les affectations des autres stages sont réalisées par l'institut.

Le parcours de stage intégré à la formation permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève. Le stage de trois semaines en Structure de soins de courte durée adulte ou enfant, structure de soins de longue durée, de SSR ou EHPAD, Santé mentale adulte ou enfant, est organisé en parcours de stage d'une semaine en santé mentale et deux semaines en médecine- chirurgie-SSR ou EHPAD. Le parcours de stage en santé mentale, où les compétences ne sont pas évaluées, permet une approche de la population soignée dans ce secteur de soins.

Le référentiel de formation impose à l'élève de réaliser au moins une expérience de week-end (entre le samedi 0h00 et le dimanche 23h59) et une nuit (entre 21h et 6h) au cours de son cursus de stage. L'élève peut réaliser un week-end de nuit durant la formation pour satisfaire à ces exigences.

Les principaux outils pédagogiques

Le CDI situé à l'entrée de l'IFPS est accessible de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi (fermé le mardi). Des revues professionnelles comme le magazine turbulence y sont disponibles.

Un Compte Microsoft365 est créé en début d'année pour chaque apprenant. L'élève doit obligatoirement consulter la boîte mail associée à ce compte plusieurs fois par semaine.

Un compte MyKomunote permet à chacun d'accéder à son planning individuel et à celui de la promotion.

La plateforme Théia est utilisée pour le dépôt des cours et des informations administratives ou pédagogiques. Les salles de pratique et du matériel propre à l'ambulancier sont fréquemment utilisés et mis à disposition des élèves en dehors des cours pour un apprentissage en autonomie. Des tablettes permettant entre autres la transmission de bilans numérisés complètent les outils pédagogiques.

Les moyens pour le bien-être en formation et soutien au maintien en formation

Pour les élèves en grandes difficultés financières, une armoire solidaire et l'accès aux restos du cœur sont facilités par l'IFPS.

Des temps conviviaux au cours de la formation permettent de favoriser des échanges au sein de la promotion.

Des séances (hors temps de formation, en fin d'après-midi) sont proposés régulièrement avec inscription obligatoire par mail auprès des intervenants :

Thème	Intervenant	Jour	Mail d'inscription
Sport	Terry Allier	Tous les mercredis et jeudis	TerryAllier@outlook.fr

Niveau de criticité du document	3	Date de prochaine révision	21/08/2027
---------------------------------	---	----------------------------	------------



IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS

**Institut de Formation des Professions de Santé
Sainte-Marie de Privas**

19, cours du Temple – BP 241
07000 PRIVAS

M : ifps.contact.pri@ahsm.fr
<https://www.ifpsprivas.ahsm.fr/>

PROJET PEDAGOGIQUE DE FORMATION

SECTION AMBULANCIER

2026-2027

MAN-GP-DOC08 - V08

Edition du 21/08/2026



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



L'équipe de la section :

Référents de promotion	Karine Agier, Sabine Maurel et Thomas Vassas
Secrétaires	Pédagogique : Fatima Lemaître-Ajekna Gestion des absences : Edwige Suel
Référent handicap	Pierre-Oliver Savre - Relai : Thomas Agnieray
Référent accompagnant social	Elodie Maza
Stages	Coordination : Séverine Aulagnier - Secrétariat : Edwige Suel
Référent Multimédia	Loïs Wucher
Documentaliste	Isabelle Montusclat

	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	BLOC 5
Responsable des enseignements	Sabine Maurel	Thomas Vassas / Karine Agier	Thomas Vassas / Karine Agier	Sabine Maurel	Loïs Wucher

Les temps forts de l'année de formation



Les « focus » et principes pédagogiques

Notre finalité est d'accompagner les élèves afin de leur permettre de devenir des professionnels de soins à part entière avec les spécificités du métier d'ambulancier dans le cadre d'une formation de courte durée.

Pour ce, il est proposé :

- Un cadre de formation basé sur la confiance et le respect avec la prise en compte de tout questionnement, demande et remarque, un intérêt porté au parcours professionnel et personnel de l'élève, à ses connaissances et aptitudes déjà présentes à l'entrée en formation et une prise en considération des freins pouvant impacter le bon déroulement de la formation : handicap, difficultés financières...
- Des modalités d'évaluation en adéquation avec le référentiel de formation et l'enseignement dispensé équitables, expliquées et accessibles
- Une approche pédagogique non modulaire qui permet l'assimilation et l'acquisition progressive de l'ensemble du contenu de formation tout en pointant les liens et articulations entre les différents savoirs abordés.
- Des méthodes pédagogiques variées (témoignages, devoirs formatifs, quiz récapitulatif, jeux pédagogiques, visite SAMU...). Les enseignements théoriques mettent l'accent sur la connaissance des savoirs essentiels actualisés, indispensables notamment aux séances de pratique qui prennent une part conséquente dans la formation (avec un apprentissage technique, des situations simulées qui vont du jeu de rôle à de la haute-fidélité sur l'urgence pour travailler le positionnement, l'observation clinique, la manutention...). Ces pratiques amènent la plupart du temps un apprentissage par l'erreur. Elles peuvent être réalisées avec des élèves d'autres formations : infirmiers, aides-soignants, aide médico-psychologique, auxiliaire de puériculture inscrivant ainsi

l'ambulancier dans le processus d'une prise en charge soignante multidisciplinaire et amenant la connaissance pour chacun des différents champs de compétence.

- Des formateurs et des intervenants extérieurs (ambulancier, ambulancier SMUR, chef d'entreprise de transport sanitaire, médecin urgentiste, divers paramédicaux : pompier, maïeuticienne, infirmier, psychomotricienne...) avec des compétences reconnues.

La formation est possible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, sur une durée de 10 mois, elle alterne des périodes en emploi (en entreprise de transport sanitaire) avec des temps de formation en institut et en stage. Le partenariat avec les employeurs des apprentis et l'IFIR (CFA) est concrétisé par des rencontres communes.

La politique de stage de la section

Les stages hospitaliers et en entreprise de transport sanitaire sont organisés par l'institut de formation en collaboration avec les structures d'accueil. Ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle.

Un parcours de stage le plus cohérent possible prenant entre autres compte des distances parcourues. Seul le stage en entreprise de transport sanitaire est recherché par l'élève. Les affectations des autres stages sont réalisées par l'institut.

Le parcours de stage intégré à la formation permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève. Le stage de trois semaines en Structure de soins de courte durée adulte ou enfant, structure de soins de longue durée, de SSR ou EHPAD, Santé mentale adulte ou enfant, est organisé en parcours de stage d'une semaine en santé mentale et deux semaines en médecine- chirurgie-SSR ou EHPAD. Le parcours de stage en santé mentale, où les compétences ne sont pas évaluées, permet une approche de la population soignée dans ce secteur de soins.

Le référentiel de formation impose à l'élève de réaliser au moins une expérience de week-end (entre le samedi 0h00 et le dimanche 23h59) et une nuit (entre 21h et 6h) au cours de son cursus de stage. L'élève peut réaliser un week-end de nuit durant la formation pour satisfaire à ces exigences.

Les principaux outils pédagogiques

Le CDI situé à l'entrée de l'IFPS est accessible de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi (fermé le mardi). Des revues professionnelles comme le magazine turbulence y sont disponibles.

Un Compte Microsoft365 est créé en début d'année pour chaque apprenant. L'élève doit obligatoirement consulter la boîte mail associée à ce compte plusieurs fois par semaine.

Un compte MyKomunote permet à chacun d'accéder à son planning individuel et à celui de la promotion.

La plateforme Théia est utilisée pour le dépôt des cours et des informations administratives ou pédagogiques. Les salles de pratique et du matériel propre à l'ambulancier sont fréquemment utilisés et mis à disposition des élèves en dehors des cours pour un apprentissage en autonomie. Des tablettes permettant entre autres la transmission de bilans numérisés complètent les outils pédagogiques.

Les moyens pour le bien-être en formation et soutien au maintien en formation

Pour les élèves en grandes difficultés financières, une armoire solidaire et l'accès aux restos du cœur sont facilités par l'IFPS.

Des temps conviviaux au cours de la formation permettent de favoriser des échanges au sein de la promotion.

Des séances (hors temps de formation, en fin d'après-midi) sont proposés régulièrement avec inscription obligatoire par mail auprès des intervenants :

Thème	Intervenant	Jour	Mail d'inscription
Sport	Terry Allier	Tous les mercredis et jeudis	TerryAllier@outlook.fr

Niveau de criticité du document	3	Date de prochaine révision	21/08/2027
---------------------------------	---	----------------------------	------------